



Cette fiche pratique s'inscrit dans le cadre du groupe de travail « communication » mené par les économes de flux ACTEE. Elle s'adresse aux élus et agents des collectivités territoriales et **vise à initier la réflexion afin d'élaborer et financer une stratégie pour mettre en place une démarche d'efficacité énergétique sur l'ensemble sur le parc tertiaire public.**

Elle peut être personnalisée afin de vous permettre de trouver le contact de vos interlocuteurs locaux, dans le cas contraire l'équipe ACTEE pourra vous guider dans la recherche d'un interlocuteur local.



La rénovation énergétique : pourquoi et comment passer à l'action

Gains financiers



- Gains énergétique, gains sur la facture.
- Contexte augmentation prix énergie -> le coût de l'inaction va croissant.

Action environnementale



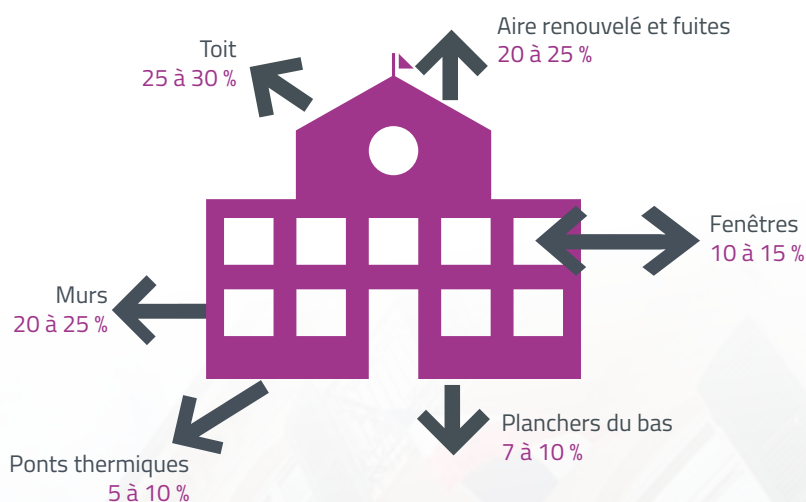
- Moins de consommation, moins d'émissions
- Attractivité du territoire
- Emplois locaux

Obligations règlementaires



- Décret tertiaire
- Exemplanité des collectivités

Dépense moyennes pour un bâtiment tertiaire d'avant 1975 non isolé



- 1/4 des émissions de gaz à effet de serre en France proviennent des consommations des bâtiments.
- 76% de la facture énergétique provient des bâtiments des communes et 18% de l'éclairage public.
- 280 M de m² de bâtiment à rénover en France, dont 150 M de m² pour le bloc local (collectivités).
- 250 kWh/m².an de consommation moyenne du parc public.
- 50€/hab/an de facture énergétique du patrimoine.
- +10,5%, c'est l'augmentation de la part de l'énergie dans le budget des acteurs publics (2005-2012).
- L'augmentation du prix des énergies et le vieillissement des installations ne peut qu'aggraver la situation.
- **Le coût de l'inaction est croissante.**



Comment financer ?

Préparer l'action



- Conseiller en énergie partagée (CEP) / ADEME
- Aide aux audits / ACTEE
- Aides spécifiques régionales
- Econome de flux / ACTEE
- Achat d'équipements de mesure / ACTEE

Passer à l'action avec les travaux



- ACTEE / aide à la maîtrise d'œuvre MOe
- CPE/intracting...
- Valorisation des CEE
- DSIL
- FEDER
- Subventions Régions, SDE...

Suivre les actions dans le long terme



- ACTEE / économe de flux
- ACTEE / équipements de suivi

Passer à l'action en trois étapes



1

Connaître son patrimoine

Etat des lieux, audit, identifier les usages des bâtiments, les postes de consommation, stratégie patrimoniale...

2

Passer à l'action

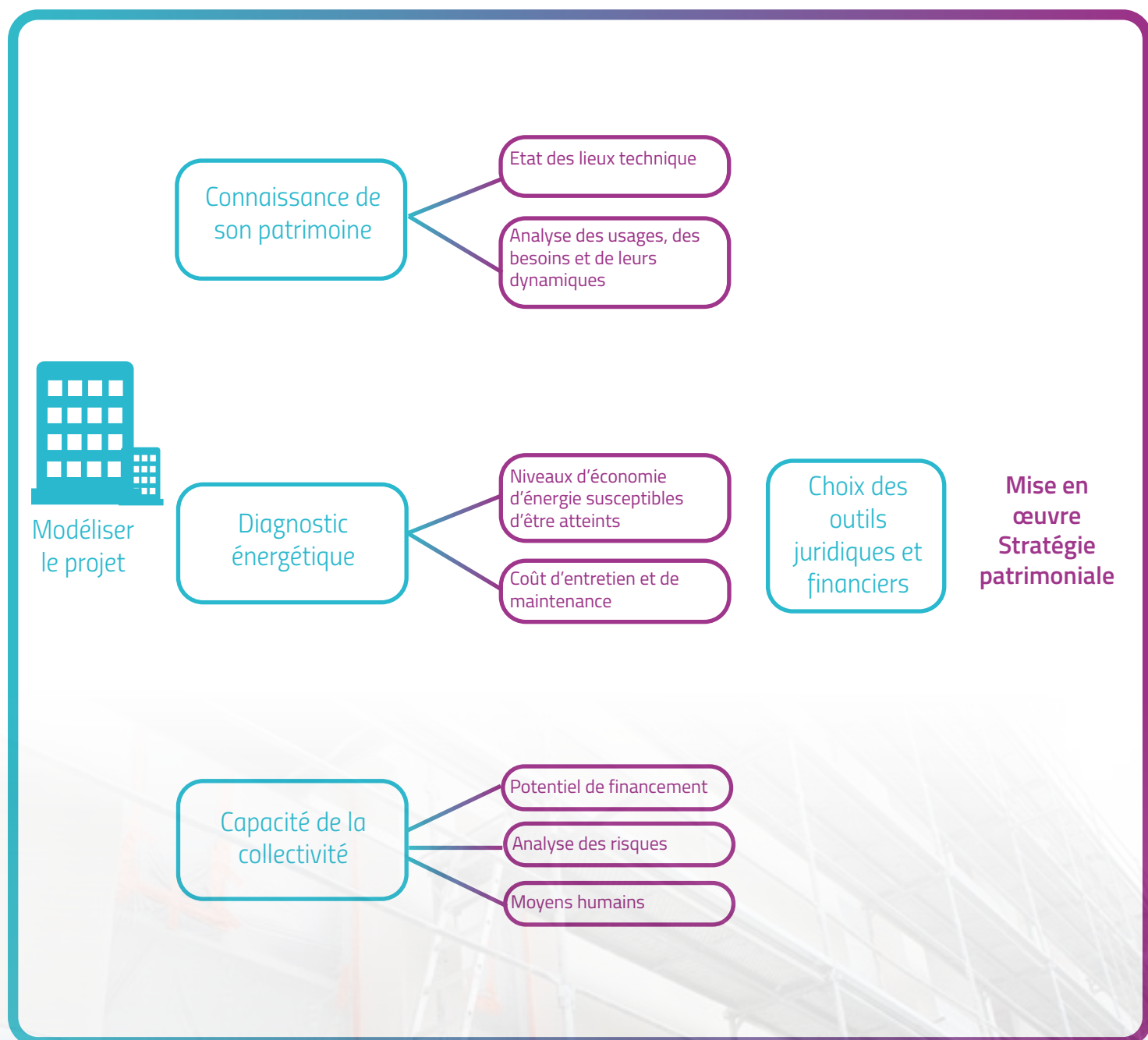
Groupement de commande, rédaction des cahiers des charges et passage des marchés...

3

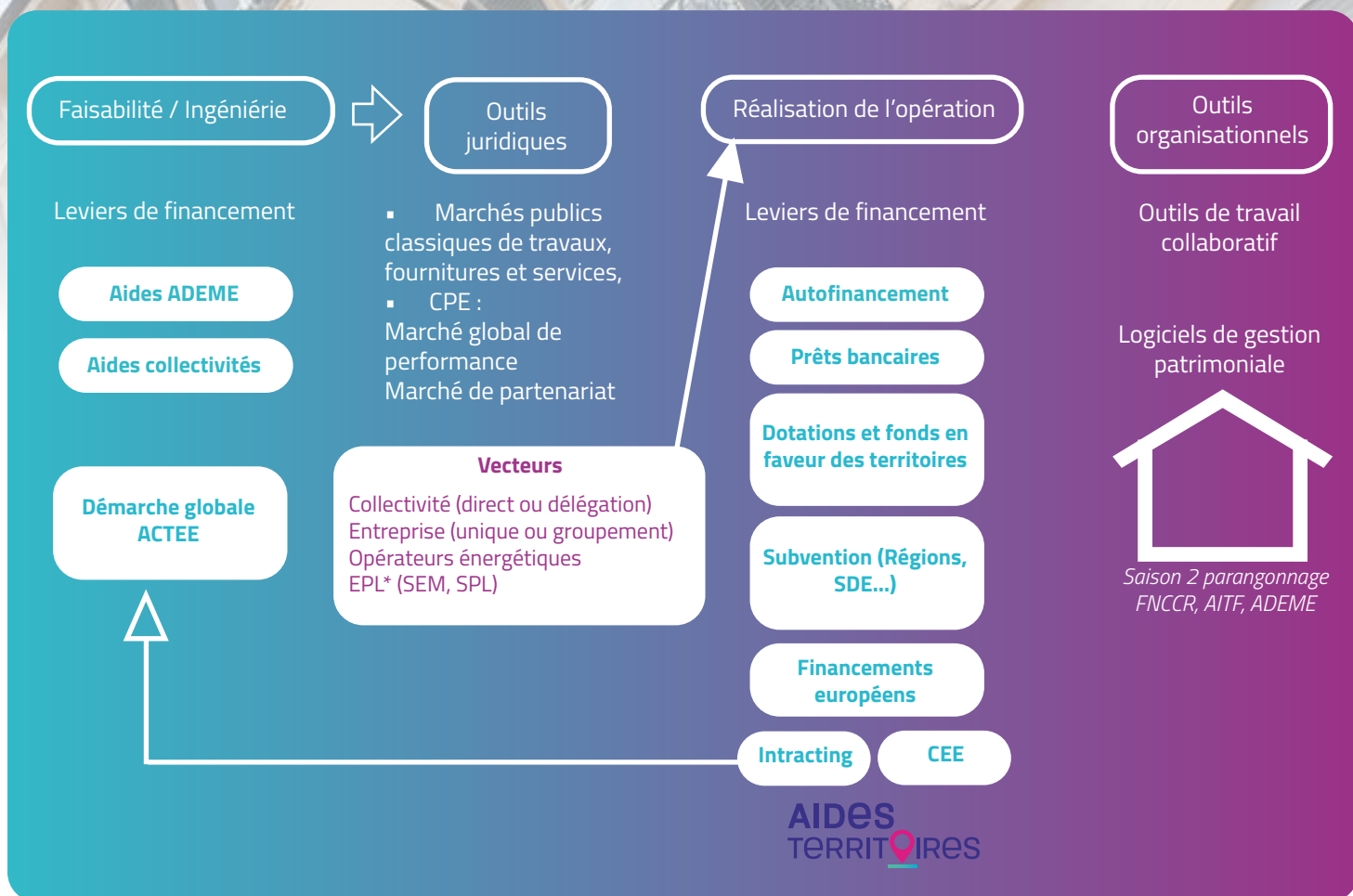
Suivre et agir en long terme

Contrôler la bonne réception des travaux, suivre les écarts et les corriger...

Synthèse générale – Une méthodologie à adopter



Rénovation et finances publiques



Des questions ?
N'hésitez pas à contacter votre économiste de flux



PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics



FNCCR
20 bd de Latour-Maubourg 75007 PARIS
actee@fnccr.asso.fr - www.programme-cee-actee.fr

0 800 724 724
Service et appel gratuits



DU LUNDI AU VENDREDI 10H-12H / 14H-16H